

Annexe 4

Synthèse des coûts des mesures

✚ Mesures en faveur de la qualité de l'air et de la réduction des émissions de GES

INTITULE DE LA MESURE	COUT INDICATIF OU ELEMENTS DE CALCUL DU COUT FINAL
Gestion raisonnée et révision régulières des véhicules	Intégré au coût général de l'opération

✚ Mesure en faveur de la préservation de la qualité des sols et de la stabilité

INTITULE DE LA MESURE	COUT INDICATIF OU ELEMENTS DE CALCUL DU COUT FINAL
Phases travaux	
Limitation, dans l'espace et dans le temps, de l'emprise des travaux et des stocks.	Intégré au coût général de l'opération
Excavation et évacuation des éventuels terres souillées par un accident.	Kit anti-pollution : 300 € / Engin
Phase exploitation	
Réensemencement du site	1 100 € / ha, soit 8 500 €

✚ Mesures en faveur de la préservation des eaux souterraines et superficielles

INTITULE DE LA MESURE	COUT INDICATIF OU ELEMENTS DE CALCUL DU COUT FINAL
PHASE TRAVAUX	
Gestion des effluents sanitaires	Location et vidange d'une cabine autonome : 500 € / mois / cabine
Lutte contre les pollutions accidentelles	Kit anti-pollution : 300 € / Engin
Ravitaillement des engins par camion-citernes (technique du bord à bord)	Intégré au coût général de l'opération
PHASE EXPLOITATION	
Entretien de la végétation à l'aide de moyens mécaniques et/ou pacage d'ovins.	Intégré au coût général de l'exploitation du site
Surveillance et entretien des installations.	Intégré au coût général de l'exploitation du site

✚ Mesure en faveur de la population riveraine et de l'habitat

Intitulé de la mesure	Cout indicatif ou éléments de calcul du cout final
Phases travaux	
Les travaux seront réalisés exclusivement pendant les plages horaires autorisées (hors weekends et jours fériés).	Sans surcoût
Lorsque cela s'avère nécessaire, un système d'aspersion des voies sera mis en place pour limiter l'envol de poussière.	Intégré au coût général de l'opération

 **Mesures en faveur de la biodiversité et des milieux naturels**

INTITULE DE LA MESURE		COUT INDICATIF OU ELEMENTS DE CALCUL DU COUT FINAL
Mesure d'évitement		
E1.1.a	Choix des variantes / optimisation du projet : V0 en 2018: 15.4 Ha - 11.8 MWcc V1 2018: 10.3 Ha - 7.8 MWcc V2F en 2019: 9.5 Ha - 7.2 MWc VF en 2021: 6.28 Ha - 5.5 MWc	Intégré à la conception du projet Perte de production prise en compte dans la conception
Mesures de réduction		
R1.1.c	Limitation des emprises à l'intérieur de la clôture	Aucun surcoût, intégré dans la conception du projet.
R2.1.f1	Végétalisation des zones remaniées : sélection de semences certifiées locales	Environ 1 200 €/ha
R2.1.f2	Action curative contre les espèces exotiques envahissantes pendant le chantier	Coût total environ 19 000 €
R2.1.i	Défavorabilisation de la zone avant travaux	Intégré dans l'accompagnement écologique de chantier
R2.2.c	Rétablissement de la perméabilité du site à la petite faune	Aucun surcoût, intégré dans la conception du projet
R2.2.o	Gestion des espaces interstitiels et des abords de la centrale photovoltaïque	Non évaluable
R3.1.a	Définition d'un phasage des travaux en fonction du calendrier biologique des espèces	Aucun surcoût
Mesure d'accompagnement		
A6.1.a	Accompagnement écologique lors de la phase chantier	Non évaluable en l'état dépendant notamment de la durée du chantier

 **Mesure en faveur du paysage et du patrimoine**

INTITULE DE LA MESURE	COUT INDICATIF OU ELEMENTS DE CALCUL DU COUT FINAL
Accès au parc via la piste d'exploitation existante (création limitée de nouvelles pistes)	Intégré au coût général de l'opération
Hauteur des structures porteuses limitées (3,48 m au maximum) afin de faciliter leur intégration au sein d'un cadre paysager déjà artificialisé	Intégré au coût général de l'opération
Teinte des locaux techniques (vert-olive : RAL 6003) pour s'intégrer aux arrière-plans arborés	Intégré au coût général de l'opération